

# Citoyennage libère la parole des personnes âgées

À travers l'organisation de rencontres régulières et d'un colloque annuel, la démarche initiée par l'AD-PA donne aux personnes âgées accompagnées l'occasion d'échanger sur leurs idées et leurs envies et d'agir sur leur quotidien.

## Fiche technique

**Secteur :** personnes âgées

**Organisme porteur :** Association des Directeurs au service des Personnes Agées (AD-PA)

**Périmètre :** Île-de-France, Rhône-Alpes, Auvergne et Bretagne

**Cibles :** personnes âgées accueillies ou accompagnées

**Nombre de personnes impliquées :** de 250 à 300 selon les années

**Partenaires :** établissements adhérents, CNSA, Fondation de France

## CONSTAT DE DÉPART

Malgré les difficultés liées à l'âge et parfois au handicap, les personnes âgées accueillies en établissements ou suivies à domicile sont les mieux placées pour parler de la vieillesse, de leur quotidien et des moyens d'améliorer leur qualité de vie. Pourtant, bien souvent, les professionnels et les familles ont tendance à parler à leur place au risque d'occulter la prise en compte réelle de leurs idées, de leurs besoins et de leurs souhaits.

Afin de leur rendre la parole et de leur permettre d'exercer pleinement leurs droits de citoyens, l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) a lancé le projet *Citoyennage*.

## CONTENU DE L'ACTION

La vocation de Citoyennage (contraction de « citoyenneté » et « grand âge ») est de donner les moyens aux personnes âgées de s'exprimer sur les questions qui les concernent au quotidien, à travers des rencontres tout au long de l'année.

Chaque année, l'agenda Citoyennage se déroule en trois temps :

- Au cours d'un séminaire régional, les personnes âgées volontaires, issues des établissements adhérents, choisissent le thème de réflexion de l'année.

Quelques exemples de thèmes abordés :

- > l'animation et la vie sociale,
- > la place et l'action de la famille, les liens avec l'entourage,
- > rester citoyen en maison de retraite,
- > la solidarité en établissement,
- > garder l'esprit ouvert... pour continuer de s'épanouir.

- Les participants travaillent pendant plusieurs semaines sur le thème choisi au sein de leur établissement ou au cours de rencontres entre établissements.

- Un colloque régional est organisé sur 2 ou 3 jours dans un lieu convivial, hors établissements, pour débattre du thème choisi et approfondir le sujet.

Ce rendez-vous annuel donne lieu à la rédaction d'une synthèse comportant des recommandations et des propositions concrètes qui peuvent ensuite être portées par les membres de Citoyennage au sein de leurs établissements respectifs.

## PÉRIMÈTRE

Depuis sa création, Citoyennage s'est développé dans quatre régions : l'Île-de-France, Rhône-Alpes, l'Auvergne et la Bretagne. Il mobilise des groupes de résidents volontaires issus d'une cinquantaine d'établissements, soit, au total, 250 à 300 personnes âgées selon les années.

## GOVERNANCE

Citoyennage a été créé en 1996 par l'AD-PA, qui réunit 2 000 directeurs de services à domicile et d'établissements pour personnes âgées. Le réseau a pris le statut d'association en 2007. Pascal Champvert, président, et Romain Gizolme, directeur de l'AD-PA, en assurent la coordination nationale.

Au plan local, Citoyennage s'appuie sur les relais que sont les correspondants régionaux et départementaux de l'AD-PA.

## MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Établissements adhérents : financement du colloque (location, hébergement etc.), accueil de réunions, mobilisation et formation des professionnels référents accompagnant les personnes âgées engagées.
- Subventions : soutien financier de la CNSA depuis 1998, de la Fondation de France et de collectivités territoriales.

## RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- Pour les personnes âgées, Citoyennage est un levier d'autonomie et de participation, qui leur permet d'agir directement sur leur qualité de vie. C'est un espace de prise de parole et de partage d'expériences, qui favorise le lien social et le décroisement entre établissements et permet de diffuser des bonnes pratiques. La démarche est également susceptible de faire émerger, au sein des établissements, des candidats potentiels pour le CVS.
- Aux professionnels, Citoyennage apporte une opportunité d'écoute, de prise de distance et de réflexion sur leurs pratiques professionnelles. C'est aussi une autre manière d'aborder la relation avec les résidents ou les personnes accompagnées.
- Pour les directions, la démarche est un levier d'amélioration des pratiques et une occasion de redonner toute sa place à l'usager.
- Citoyennage vient de lancer son projet 2016-2018. L'association a pour ambitions :
  - > de mobiliser de nouveaux établissements en développant l'accompagnement des professionnels,
  - > d'étendre la démarche à d'autres régions,
  - > de communiquer plus largement pour sensibiliser le public à la citoyenneté des personnes âgées.

## CONDITIONS D'ESSAIMAGE

- Au sein de chaque établissement engagé, faire de la démarche un projet concret, soutenu par une dynamique interne.
- Assurer une communication autour de la démarche afin de susciter la mobilisation la plus large possible.
- Veiller à ce que le colloque annuel débouche sur des propositions concrètes, que les résidents et les établissements puissent s'approprier.

**Romain Gizolme,**  
coordinateur de Citoyennage

*« Les personnes âgées s'expriment et les professionnels écoutent »*

*Citoyennage est, d'une certaine manière, l'occasion d'inverser les rôles : ce sont les personnes âgées qui s'expriment et les professionnels qui écoutent. Mais toutes les parties prenantes peuvent retirer un intérêt de la démarche. Les personnes âgées à travers le pouvoir d'agir qui leur est donné et les professionnels à travers une expérience différente et souvent stimulante de la relation avec les résidents. Quant aux directions, elles peuvent s'appuyer sur Citoyennage pour impulser une dynamique au sein de leur établissement.*

### > Pour aller plus loin

**Association Citoyennage – AD-PA**

3, impasse de l'Abbaye  
94100 Saint-Maur-des-Fossés

**TÉL. :** 01 55 12 17 24

**Courriel :** ad-pa@orange.fr

**Site internet :** <http://ad-pa.fr>

